

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2
Mention :	FINANCE					
Parcours :	Chargé d'affaires entreprise					
Volume horaire étudiant :	602 h	h	h	h	h	602 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Mohamed ZOUAOUI Maître de conférences ☎ 03.80.39.54.35 Mohamed.zouaoui@u-bourgogne.fr	Aurore DE OLIVEIRA Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54.21 aurore.de-oliveira@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE de Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La parcours Banque « Chargé d'affaires entreprise » du master Finance vise à former des étudiants spécialisés dans les domaines de la comptabilité, la finance et la gestion bancaire. La vocation principale est de répondre à un besoin de cadres en banque (chargés d'affaires entreprise) en vue de diriger une équipe, une agence puis un groupe d'agences. Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances et des compétences approfondies en Finance et en Gestion bancaire. Nos étudiants auront la possibilité d'acquérir les techniques et les savoir-faire actualisés, pratiqués dans les banques françaises.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

L'objectif du parcours Banque « Chargé d'affaires entreprise » est de répondre aux exigences de métiers ciblés de Chargé d'Affaires entreprise.

La transformation des métiers de la bancassurance sous l'influence d'une forte évolution du tertiaire, d'une restructuration du secteur de la Banque Assurance, et d'une évolution de la pyramide des âges en faveur du renouvellement des effectifs, nécessite ces dernières années et pour les prochaines années le recrutement d'importants cadres bancaires et d'assurance (Bancassurance).

Dans ce contexte, différents facteurs ont justifié la nécessité d'une formation de haut niveau (à niveau Bac + 5) par apprentissage aux métiers de cadres bancaires :

- La forte demande des professionnels de la Place (10 banques partenaires, Comité régional de la fédération bancaire, CFPB de Strasbourg) ;
- La nécessité de former spécifiquement aux métiers de cadres bancaires de haut niveau : Chargé d'Affaires des segments professionnels et entreprises, Gestionnaires de Patrimoine (conseil en gestion de patrimoine). Ces métiers fortement valorisés sont en pleine mutation.
- Le soutien très fort des institutions bancaires régionales (Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Grand Est relayé par le comité régional de la Fédération Française des Banques, CFPB de Strasbourg).
- L'absence de cette formation par alternance dans notre zone de recrutement (Bourgogne, Franche-Comté...). De plus, cette offre de formation compénétra l'offre existante de formation banque (BPA) de nos collègues économistes de l'UFR droit et sciences juridiques en proposant de répondre au besoin du métier Chargés d'affaires entreprise. Nos collègues juristes et économistes offrent des formation qui répondent aux besoins des métiers gestion de patrimoine et chargé d'affaires pour les professionnels.
- Une forte demande des étudiants à la recherche d'une expérience plus longue en banque et une approche différente du monde professionnel (préparation à des métiers ciblés de cadres, suivi plus important, une flexibilité des postes induite d'une longue période d'apprentissage...).

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Compétences techniques, opérationnelles, relationnelles, analytiques dans le domaine de la finance, comptabilité, contrôle de gestion et de la gestion des organisations.

Plus précisément, les étudiants sont capables de répondre aux principales missions remplies par les cadres en banque:

Analyse financière des comptes consolidés
Mise en place, suivi d'un processus budgétaire
Analyse et correction des écarts
Simulations financières et économiques
Calcul des coûts (plusieurs méthodes de calcul des coûts)
Calcul du risque d'exploitation, du risque financier
Choix de financement
Mise en place, analyse et suivi des tableaux de bord
Choix d'investissement...

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

A l'issue d'une année d'alternance, les étudiants disposent d'une expérience professionnelle qui leur permet de postuler plus facilement aux emplois proposés.

Cela se traduit par des compétences techniques plus poussées (maîtrise des outils informatiques, certification AMF....).

Modalités d'accès à l'année de formation :

- de plein droit :

Les étudiants ayant suivi le parcours M1 et ayant validé leurs 60 ECTS.

- sur sélection

Sur dossier et après entretien

Le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur l'application e-candidat du site de l'IAE et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture de chaque formation seront également indiquées.

La sélection se fait conjointement par l'équipe pédagogique de l'iae et par les professionnels de la banque essentiellement des DRH. En effet, l'équipe pédagogique de l'iae sélectionne dans un premier temps sur dossier académique ensuite elle transmettra, dans un deuxième temps, les dossiers à l'équipe DRH des banques partenaires pour sélectionner définitivement leurs futurs collaborateurs.

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

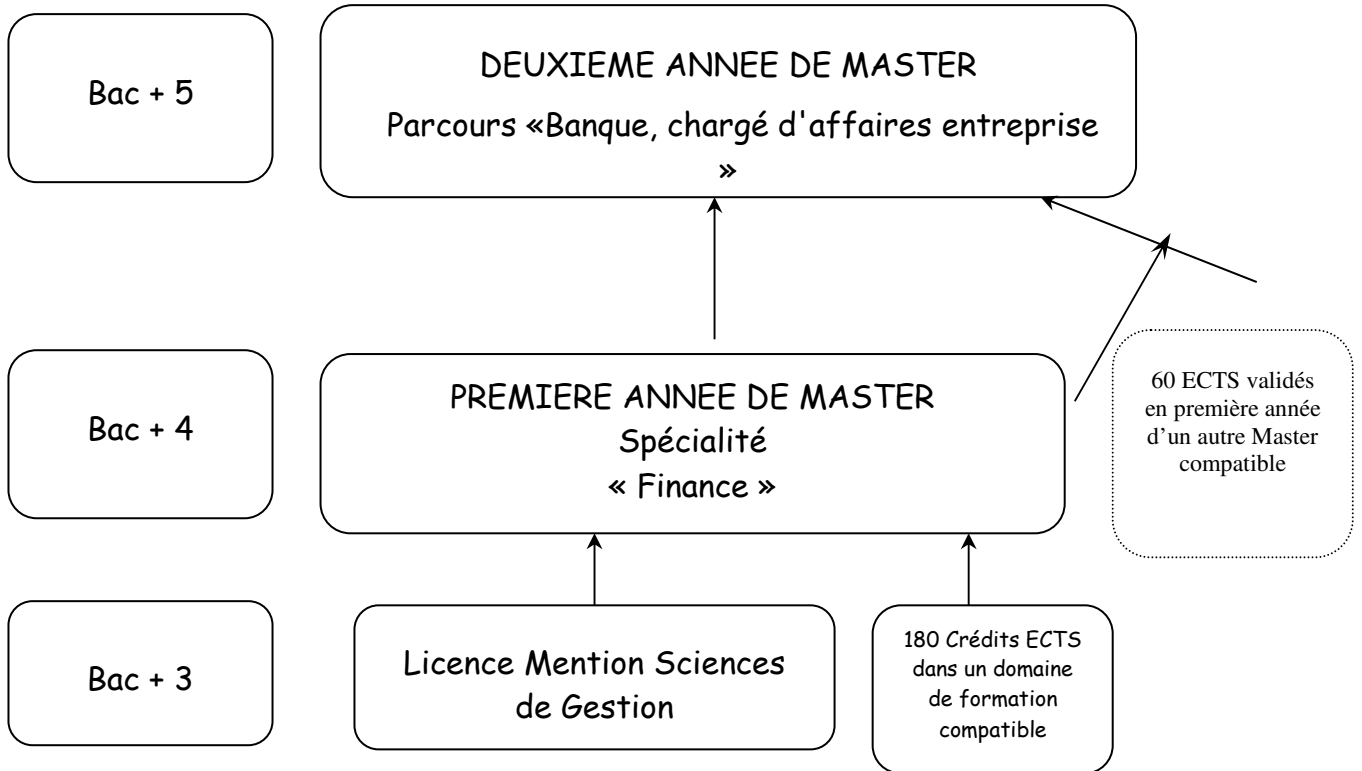
Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le Master Finance parcours « Chargé d'affaires entreprise » en formation continue ont la possibilité de préparer la première année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- Schéma général des parcours possibles :



■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Cours mutualisés avec le parcours FEM & cours mutualisés avec le parcours CG

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Gestion d'entreprise et de patrimoine	Gestion de trésorerie	17,5			17,5	3	CT écrit 1H30 et CC (dossier)	2	1	3
	Evaluation des entreprises	21			21	3	CT écrit 2H	3		3
	Gouvernance des organisations	21			21	3	CT écrit 2H	3		3
	Pilotage et création de valeur	10.5			10.5	1	CT écrit 2H	1		1
TOTAL UE 1		70			70	10		9	1	10

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Banque	Contrôle de gestion bancaire	10.5			10.5	1	CT écrit 2H	1		1
	Gestion de patrimoine	10.5			10.5	1	CT écrit 2H	1		1
	Gestion des risques bancaires	14			14	2	CT écrit 2H	2		2
TOTAL UE 2		35			35	4		4		4

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Gestion d'actifs	Marché et portefeuille obligataires	17,5			17,5	2	CT écrit 2H	2		2
	Gestion du risque de taux d'intérêt	14			14	2	CT écrit 2H	2		2
	Gestion de portefeuille	21			21	2	CT écrit 2H	2		2
TOTAL UE 3		52,5			52,5	6		6		6

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Fiscalité, droit et finance	L'imposition des produits financiers	17.5			14	2	CT écrit 2H	2		2
	Fiscalité des structures	14			17,5	2	CT écrit 2H	2		2
TOTAL UE 4		31,5			31,5	4		4		4

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Financement de la firme (CFPB)	Introduction aux techniques de financement	35			35	3	CT écrit 1H	3		3
	Produits bancaires et garanties	35			35	3	CT écrit 2H et CC (dossier)	3		3
TOTAL UE 5		70			70	6		6		6

TOTAL S3		259	0		259	30		29	1	30
-----------------	--	------------	----------	--	------------	-----------	--	-----------	----------	-----------

SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Relations clients (CFPB)	Communications bancaires	28			28	2	CT écrit 1H	2		2
	Relations banques entreprises	21			21	2	CT écrit 2H et CC (dossier)	1	1	2
TOTAL UE 6		49			49	4		3	1	4

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Evaluation et gestion des risques (CFPB)	Evaluation du risque	14			14	1	CT écrit 1H	1		1
	Défaillance des entreprises et gestion du risque	21			21	3	CT écrit 2H et CC (dossier)	2	1	3
	Stratégie et business plan	14			14		CT écrit 1H	1		1
TOTAL UE 7		49			49	6		4	1	5

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Environnement de la banque et de l'entreprise (CFPB)	Crédits internationaux et change	21			21	2	CT écrit 1H	2		2
	Environnement institutionnel	21			21	2	CT écrit 2H et CC (dossier)	1	1	2
TOTAL UE 8		42			42	4		3	1	4

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Langues et Langages	Anglais Financier	18			18	2	CT écrit 2H + CC	1.5	0.5	2
	Informatique appliquée à la finance	17,5			17,5	3	Dossier	3		3
TOTAL UE 9		35,5	14		45.5	5		4.5	0.5	5

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation	coeff CT ⁽¹⁾	coeff CC ⁽¹⁾	total coef
Professionnalisation	Conférences de professionnels	42			42					
	Grand oral	30			30	4	Grand oral	4		4
	Mémoire d'alternance					8	Soutenance	8		8
	Suivi du projet professionnel	53			63,5 53					
	Travaux pédagogiques encadrés	42,5			42,5					
TOTAL UE 10		167,5			167,5	12		12		12

TOTAL S4		343			343	30		26,5	3,5	30
----------	--	-----	--	--	-----	----	--	------	-----	----

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 25 septembre 2017 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université
http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Principes généraux du Master Sciences du Management et spécificités liées à la spécialité Chargé d'affaires entreprise :

Le contrôle des connaissances repose sur les conditions générales suivantes (M1 et M2) :

- La moyenne générale de chaque semestre est déterminée par compensation entre UE, chaque UE étant affectée d'un coefficient correspondant à des crédits européens (ECTS). Le semestre est validé et capitalisé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

- Pour toute UE composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient attribué à la matière. Toute UE validée est capitalisée en crédits ECTS.

- Chaque année de Master est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Il peut y avoir compensation entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre de chaque année.

- Dans le cas où l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20 pour un semestre du M1, et que la moyenne générale sur l'année du M1 est inférieure à 10/20, l'étudiant doit se représenter à une seconde session de rattrapage qui est organisée en septembre de chaque année. L'étudiant doit alors repasser les UE non validées. **A noter qu'il n'y a pas de session de rattrapage en seconde année de Master Finance, parcours Chargé d'affaires entreprise.**

- A l'intérieur d'un semestre, l'étudiant conserve le bénéfice des UE validées qui sont capitalisées.

- L'étudiant qui n'a pas validé le premier semestre est autorisé à suivre les enseignements du second semestre, la seconde session étant organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement. Il en va de même pour les semestres 3 et 4.

- Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien

- Le Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management (le diplôme doit stipuler la spécialité) est attribué aux étudiants qui ont validé les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et qui ont validé le stage obligatoire de fin de parcours.

● **Sessions d'examen**

Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC) ou en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation.

Observation : la seconde année de Master spécialité Chargé d'affaires entreprise est annualisée étant donné le régime de l'alternance. Les sessions d'examen se tiennent en tenant compte du calendrier de l'alternance.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

A l'issue de la première année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 valide son année avec le cas échéant, une mention en fonction de la moyenne générale obtenue en première année de Master.

A l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10 sur 20 devient titulaire du Master Economie-Gestion, Mention Sciences de management –Parcours « Chargé d'affaires entreprise». Les conditions d'attribution de la mention sont celles de la mention Master sciences du management.

Dispositions relatives à chaque matière figurant dans une U.E : Chaque matière figurant dans une UE donne lieu à une évaluation dont les modalités pratiques sont définies par l'enseignant en charge du cours et figurent dans le tableau ci-dessous. Les modalités pratiques sont rappelées aux étudiants au plus tard lors de la première séance d'enseignement.

Dispositions relatives au stage de M2 : Le master 2 est effectué uniquement en alternance. Le suivi des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation est effectué grâce au livret de l'alternant, disponible auprès du service de formation continue de l'Université de Bourgogne. Les tuteurs (entreprise et universitaire) se rencontrent au moins deux fois dans l'année et font le point des apprentissages et des missions confiées aux alternants. La fin du contrat est l'occasion de rédiger un rapport qui fait l'objet d'une soutenance. La soutenance a lieu dans les locaux de l'entreprise en présence des deux tuteurs. Comme pour la première année, le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail du stagiaire dans l'entreprise, la qualité du rapport présenté ainsi que la qualité de la soutenance.

Epreuve du Grand Oral en Master 2: L'épreuve du Grand Oral a pour objet de permettre aux étudiants de présenter devant un jury uniquement composé d'enseignants, un sujet de recherche qui est en lien avec les missions qu'il a accomplies durant son année d'alternance. La préparation de cette épreuve se fait grâce à différents cours dispensés en première et deuxième année (méthodologie de la recherche, les thèmes de recherche en contrôle, approche organisationnelle du contrôle). Le jury attribue une note en prenant en considération la qualité des recherches théoriques (pertinence des théories, compréhension des théories mobilisées), la clarté du propos (qualité de la problématique, les réponses apportées au problème organisationnel soulevé), le recul nécessaire qu'un Chargé d'affaires entreprise doit avoir pour aider les responsables de banques à prendre des décisions.